

■ SUBORDONNÉE À L'INDICATIF

La transformation est facultative lorsque le sujet est le même dans la principale et dans la subordonnée.

- Nous espérons { que nous arriverons à 11 heures.
arriver à 11 heures.
- Il a décidé { qu'il resterait.
de rester.
- Je suis sûr { que j'ai déjà rencontré cette personne.
d'avoir déjà rencontré cette personne.
- Il a promis aux enfants { qu'il les emmènerait au zoo.
de les emmener au zoo.

Attention!

Notez l'emploi de la préposition *de* après certains adjectifs et après certains verbes. Voir le chapitre 1 sur les constructions verbales.

NE DITES PAS

~~J'espère que tu puisses venir.
Je crains qu'il ne soit pas malade.
Je suis désolé que je sois en retard.
Ils ont envie qu'ils aillent...
Il m'a permis que je prenne...~~

DITES

J'espère que tu **pourras** venir.
Je crains qu'il **ne soit** malade.
Je suis désolé d'**être** en retard.
Ils ont envie d'**aller**...
Il m'a permis **de prendre**...

Le discours direct et le discours indirect

Julien a téléphoné pour dire :
« J'ai manqué le train de 8 h 02, je prendrai celui de 8 h 27. »

Julien a téléphoné pour dire *qu'il avait manqué* le train de 8 h 02 et *qu'il prendrait* celui de 8 h 27.

► Cette phrase est au *discours direct* parce que les paroles du locuteur (Julien) sont rapportées telles qu'il les a dites.

► Cette phrase est au *discours indirect* parce que les paroles sont rapportées par une autre personne (le narrateur), ce qui entraîne certaines modifications.

► Le discours peut prendre la forme d'une interrogation :

Il m'a demandé : « Comment vas-tu ? »

Il m'a demandé *comment j'allais*.

► Interrogation directe

► Interrogation indirecte

S O M M A I R E

- Du discours direct au discours indirect p. 230
- De l'interrogation directe à l'interrogation indirecte p. 234
- ***Le style indirect libre n. 227

DU DISCOURS DIRECT AU DISCOURS INDIRECT

Discours direct :

Le mois dernier, Christophe a annoncé à sa femme : « Annie ! Je suis nommé directeur adjoint. Je t'emmènerai au restaurant demain soir pour fêter ma promotion ! »

Discours indirect :

Le mois dernier, Christophe a annoncé à sa femme *qu'il était nommé* directeur adjoint et *qu'il l'emmènerait* au restaurant le lendemain soir pour fêter *sa* promotion.

Dans cette phrase, le passage du discours direct au discours indirect entraîne :

1. La subordination par la conjonction *que* :

qu'il était nommé... et *qu'il l'emmènerait*

2. La suppression de la ponctuation (deux points, guillemets, point d'exclamation), de l'apostrophe « Annie ».

3. Le changement de personne des pronoms personnels et des mots possessifs :

je suis nommé → *il* était nommé
je t'emmènerai → *il* l'emmènerait
ma promotion → *sa* promotion

4. Le changement des temps (puisque le verbe introducteur est au passé) :

suis nommé → *était nommé*
emmènerai → *emmènerait*

5. La modification des expressions de temps :

demain soir → *le lendemain soir*

Attention !

Notez la répétition de *que* après chaque subordonnée.

Remarque

On supprime aussi les interjections :

→ Il a crié : « Aie ! Je me suis fait mal ! »

→ Il a crié qu'il s'était fait mal.

Les verbes introducteurs

sont suivis d'une subordonnée introduite par *que*. Les plus fréquents sont les suivants :

annoncer, ajouter, annoncer, déclarer, dire, expliquer, promettre, répondre

Le directeur de l'équipe de football de notre ville a annoncé qu'il devait quitter son poste et il a ajouté qu'il avait toute confiance en son successeur.

Autres verbes :

admettre, assurer, avouer, confirmer, constater, crier, démentir, écrier, s'exclamer, jurer, objecter, préciser, prétendre, proposer, reconnaître, remarquer, répliquer, suggérer, etc.

Le choix du verbe introducteur apporte une nuance au récit :

Comparez :

Il a dit : « J'en ai assez ! »

Il a crié : « J'en ai assez ! » (nuance de colère)

Elle a dit qu'elle s'était trompée.

Elle a reconnu qu'elle s'était trompée. (= Elle a admis...)

2. Modifications des modes et des temps

Quand le verbe introducteur est au présent ou au futur, les temps ne changent pas quand on passe du discours direct au discours indirect :

Il dit : « Je n'ai pas compris ce que tu viens de dire. »

→ Il dit qu'il n'a pas compris ce que je viens de dire.

Si tu lui demandes son avis, il te répondra : « Je suis d'accord. »

→ ... il te répondra qu'il est d'accord.

Quand le verbe introducteur est à un temps du passé (passé composé, passé simple, imparfait, plus-que-parfait), on modifie les temps selon les règles de la concordance des temps :

INDICATIF

Discours direct		Discours indirect
Présent	→	imparfait
Passé composé	→	plus-que-parfait
Futur simple	→	futur du passé (forme du conditionnel présent)
Futur antérieur	→	futur antérieur du passé (forme du conditionnel passé)
Futur proche	→	imparfait d' <i>aller</i> + infinitif
Passé récent	→	imparfait de <i>venir</i> + infinitif

- Il m'a dit : « Ma voiture est trop vieille ; je vais en acheter une autre. »
→ Il m'a dit que sa voiture *était* trop vieille et qu'il *allait* en acheter une autre.
- Elle m'a écrit : « Je viens de déménager et je t'inviterai quand j'aurai fini de m'installer. »
→ Elle m'a écrit qu'elle *venait* de déménager et qu'elle *m'inviterait* quand elle *aurait fini* de s'installer.

AUTRES MODES

• Au subjonctif, dans la langue courante, on n'observe pas la règle de la concordance des temps

- Elle m'a dit : « Il faut que tu *viennes* avec moi. »
→ Elle m'a dit qu'il *fallait* que je *viensse* avec elle.

• Au conditionnel, il n'y a pas de modifications des temps

- Elle m'a dit : « J' *aimerais* acheter une maison à la campagne. »
→ Elle m'a dit qu'elle *aimerait* acheter une maison à la campagne.

3. Cas particulier de l'impératif.

L'impératif est remplacé par *de* + infinitif, quel que soit le temps du verbe introducteur (passé, présent ou futur).

- Le professeur $\left\{ \begin{array}{l} \text{a dit} \\ \text{dit} \end{array} \right.$ aux élèves :
dira
« *Écrivez* la dictée sur votre cahier ! »

- Le professeur $\left\{ \begin{array}{l} \text{a dit} \\ \text{dit} \end{array} \right.$ aux élèves *d'écrire* la dictée
dira sur leur cahier.

- Elle m'a conseillé : « Ne t' *expose* pas trop longtemps au soleil ! »
→ Elle m'a conseillé *de ne pas m'exposer* trop longtemps au soleil.

3. Modifications des expressions de temps

1. Les expressions de temps sont modifiées si le verbe introducteur est au passé :

- Ma tante m'avait écrit : « Je viendrai déjeuner chez toi *lundi prochain* », mais elle n'est pas venue.
→ Ma tante m'avait écrit qu'elle viendrait déjeuner chez moi *le lundi suivant*, mais elle n'est pas venue.

Remarque

L'imparfait et le plus-que-parfait ne changent pas :
- Il m'a dit : « J' *étais* fatigué parce que je m' *étais couché* tard. »
→ Il m'a dit qu'il *était* fatigué parce qu'il s' *était couché* tard.

***Renvoi

Dans la langue soutenue, on observe la règle de la concordance des temps. Voir le chapitre 8 sur le subjonctif, p. 63.

***Remarque

On peut également remplacer l'impératif par le subjonctif.
- Le professeur *dit* aux élèves qu'ils *écrivent* la dictée sur leur cahier.
Voir le chapitre 27 sur les propositions subordonnées introduites par la conjonction *que*, p. 227.

Discours direct

Discours indirect

aujourd'hui	→	ce jour-là
ce matin	→	ce matin-là
ce soir	→	ce soir-là
en ce moment	→	à ce moment-là
ce mois-ci	→	ce mois-là
hier	→	la veille
avant-hier	→	l'avant-veille
dimanche prochain	→	le dimanche suivant
dimanche dernier	→	le dimanche précédent
il y a trois jours	→	trois jours plus tôt
demain	→	le lendemain
après-demain	→	le surlendemain
dans trois jours	→	trois jours plus tard

Remarque

De la même façon, l'adverbe de lieu *ici* devient *là* :
- Les Robin m'ont dit : « Nous habitons *ici* depuis vingt ans. »
→ Les Robin m'ont dit qu'ils habitaient *là* depuis vingt ans.

2. Les expressions de temps sont modifiées seulement s'il n'y a aucun lien avec le présent :

Lien avec le présent

- (le locuteur parle le 16 mai) : Ce matin (lundi 16), j'ai vu Pierre qui m'a dit qu'il me rapporterait mes disques *demain* (mardi 17).
- Elle m'a appelé hier soir et elle m'a dit qu'elle viendrait *aujourd'hui*.

Pas de lien avec le présent

- (le locuteur parle le 16 mai) : Dimanche dernier (le 11 mai), j'ai vu Pierre qui m'a dit qu'il me rapporterait mes disques *le lendemain* (le 12 mai).
- Le témoin expliqua que *ce jour-là* il avait vu sortir de l'immeuble un homme qui était déjà passé *la veille*.



DE L'INTERROGATION DIRECTE À L'INTERROGATION INDIRECTE

Interrogation directe :

J'ai téléphoné à Laurence et je lui ai demandé : « Est-ce que tu peux (ou Peux-tu...) me prêter ta machine à écrire pendant le week-end? »

Interrogation indirecte :

J'ai téléphoné à Laurence et je lui ai demandé *si elle pouvait me prêter sa machine à écrire pendant le week-end.*

Le passage de l'interrogation directe à l'interrogation indirecte entraîne :

1. Les mêmes changements de temps, de pronoms personnels et de mots possessifs, la même modification des expressions de temps que dans le passage du discours direct au discours indirect.

2. La suppression de la forme interrogative :

- suppression de « Est-ce que » ou rétablissement du sujet devant le verbe;
- suppression du point d'interrogation et des guillemets.

3. La subordination par *si* ou par un mot interrogatif.

1. Les verbes introducteurs

Ils sont suivis d'une subordonnée introduite par *si* ou par un mot interrogatif.

Le verbe le plus courant est *demander*.

Mais beaucoup d'autres verbes peuvent aussi impliquer une question : *comprendre, dire, ignorer, indiquer, s'informer, interroger, savoir, etc.*

- *Je ne sais pas* comment on écrit ce mot.
(« Comment écrit-on ce mot? »)
- *Indiquez-moi* où se trouve le boulevard Saint-Germain, s'il vous plaît.
(« Où se trouve le boulevard Saint-Germain? »)

Renvoi

Voir également le chapitre 22 sur la phrase interrogative.

Remarque

Quand le mode est infinitif, il y a simplement suppression du point d'interrogation et des guillemets.
- Il se demandait : « Que penser de tout cela? quelle décision prendre? »
- Il se demandait que penser de tout cela et quelle décision prendre.

2. La subordination

1. L'interrogation totale (question appelant la réponse *oui* ou *non*) :

Inversion } *si*
« Est-ce que » }

- Elle m'a demandé : « *Aimez-vous* ce disque? »
« *Est-ce que* vous aimez ce disque? »
→ Elle m'a demandé *si j'aimais* ce disque.

2. L'interrogation partielle :

• Les adverbes *où, quand, comment, etc.* sont maintenus

- Il m'a demandé : « *Comment* vas-tu? »
→ Il m'a demandé *comment j'allais*.
- Je voudrais savoir : « *Pourquoi* riez-vous? »
→ Je voudrais savoir *pourquoi* vous riez.

• Les pronoms et adjectifs interrogatifs *lequel, quel, etc.* sont maintenus

- Il m'a demandé : « *Quelle* heure est-il? »
→ Il m'a demandé *quelle* heure il était.

• Cas des pronoms interrogatifs *qui, que, quoi*

PERSONNES

qui ou qui est-ce qui } → *qui*
qui ou qui est-ce que } → *préposition + qui*
préposition + qui

- Elle a demandé : « *Qui* (ou *Qui est-ce qui*) a fait ce joli bouquet? »
→ Elle a demandé *qui* avait fait ce joli bouquet.
- Elle m'a demandé : « *Qui* invites-tu (ou *Qui est-ce que* tu invites) à dîner samedi? »
→ Elle m'a demandé *qui* invitais à dîner samedi.
- Mon père m'a demandé : « *Avec qui* sors-tu? »
→ Mon père m'a demandé *avec qui* je sortais.

Remarque

Lorsque le sujet est un nom et que le verbe n'a pas de nom complément, l'inversion est fréquente :
- Il m'a demandé : « Comment vont vos parents? »
→ Il m'a demandé comment allaient mes parents.

CHOSSES

que ou qu'est-ce qui	→ ce qui
que ou qu'est-ce que	→ ce que
préposition + quoi	→ préposition + quoi

- Il a demandé : « *Que se passe-t-il?* » ou « *Qu'est-ce qui se passe?* »
→ Il a demandé *ce qui* se passait.
- Il a demandé : « *Qu'est-ce que c'est?* »
→ Il m'a demandé *ce que* c'était.
- Il m'a demandé : « *Que fais-tu?* » ou « *Qu'est-ce que tu fais?* »
→ Il m'a demandé *ce que* je faisais.
- Il m'a demandé : « *À quoi penses-tu?* »
→ Il m'a demandé *à quoi* je pensais.

• Remarques générales sur le discours direct et indirect

1. Place du verbe introducteur.

Discours direct : le verbe est placé *avant, après, ou à l'intérieur* de la citation.

• Verbe placé avant :

- L'homme *a dit* : « Je voudrais envoyer un télégramme. »

• Verbe placé après ou à l'intérieur :

Il y a obligatoirement inversion du sujet.

- « Je voudrais envoyer un télégramme », *dit l'homme.*
- « Je voudrais, *dit l'homme,* envoyer un télégramme. »
- « Quel magnifique tableau », *s'exclama-t-il.*

Discours indirect : le verbe est toujours placé *avant*.

- L'homme *a dit* qu'il voulait envoyer un télégramme.

2. Emploi du pronom neutre *le*.

Dans l'interrogation directe, il sert à reprendre les paroles du locuteur.

- « Comment marche ton magnétoscope? » Explique-le-moi.

***LE STYLE INDIRECT LIBRE

Style indirect :

Il pensait souvent à son frère. Il se demandait où il était, pourquoi il refusait de lui écrire. Il se disait qu'il fallait absolument le retrouver.

Style indirect libre :

Il pensait souvent à son frère. *Où était-il? Pourquoi refusait-il de lui écrire? Oui, il fallait absolument le retrouver!*

Le style indirect libre est un procédé littéraire qui présente certains aspects du discours direct (ponctuation, interjections) et certains aspects du discours indirect (changement des pronoms, concordance des temps, modification des adverbess de temps). Il est caractérisé par l'absence de verbe introducteur et de subordination.

Le style indirect libre s'intègre au récit. La langue parlée et la langue écrite sont rapprochées, sans intervention de l'auteur.

Ce procédé est très couramment employé par les romanciers.

« Il se disait qu'on la sauverait sans doute ; *les médecins trouveraient un remède, c'était sûr!* » Flaubert, *Madame Bovary*.

NE DITES PAS

~~Je ne sais pas qu'est-ce qui se passe.~~

~~Il m'a dit, il avait compris.~~

~~Je voudrais savoir où habitez-vous.~~

~~Je me demande s'il y aura du soleil et on pourra aller à la plage.~~

~~Le client a dit qu'il prendrait un steak et il le voulait bien cuit.~~

DITES

Je ne sais pas **ce qui** se passe.

Il m'a dit **qu'il** avait compris.

Je voudrais savoir où **vous habitez**.

Je me demande s'il y aura du soleil et **si** on pourra aller à la plage.

Le client a dit qu'il prendrait un steak et **qu'il** le voulait bien cuit.